



MAIRIE DE BARJOLS



NOVEMBRE 2011

Lettre d'Informations Municipales

Barjolaises, Barjolais,

Du vendredi 4 au lundi 7 novembre dernier, Barjols a subi des intempéries sans précédent. Pendant ces 4 jours, de fortes pluies se sont abattues sur le village provoquant la crue de nos cours d'eau et inondant certains de nos quartiers. Rapidement, de nombreux dégâts sont à déplorer : des routes inondées, des éboulements sur les chemins, les voies communales détériorées, notre cinéma inondé et désormais fermé au public. Notre complexe sportif les Tanneurs a subi également d'importants dégâts, les terrains défoncés sont impraticables. La Maison de retraite inondée, les résidents ont du être évacués, certains d'entre eux ont été hébergés une nuit au centre de loisirs les Gavroches, avant d'être conduits dans des maisons de retraite du département. De nombreux moyens humains et techniques ont été mis en place, notamment par le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Var, en dépêchant des renforts pour épauler les Sapeurs Pompiers de Barjols. Ils sont intervenus sans relâche auprès des personnes sinistrées, dans les habitations, pour dégager les routes aidés par les Gendarmes de la brigade de Barjols, par les services de la Direction des Routes, le Comité Communal des Feux de Forêts et par les services techniques municipaux. A noter la présence, l'aide et le soutien sans discontinuité des services préfectoraux.

Les services techniques de notre commune ont permis d'éviter certains dégâts, ont rétabli rapidement des chemins, protégé des maisons sans compter de nombreux travaux annexes liés à la sécurité. Notre régie municipale de l'eau et de l'assainissement a maintenu des réseaux d'alimentation, et veillé pour éviter une dégradation plus importante de notre ressource en eau. Nos services administratifs et la Police Municipale ont mis rapidement en place avec les élus une cellule de crise qui a permis de conserver les contacts perpétuels avec tous les services publics, la Préfecture et les administrés et gérer la restriction d'eau potable en organisant la distribution de bouteilles d'eau.

L'épreuve que nous venons de connaître a révélé tout le dévouement des équipes de secours et d'intervention et l'élan de solidarité des Barjolais. Le Conseil Municipal et moi-même tenons à remercier chaleureusement tous les acteurs de cette chaîne de secours ainsi que toutes les personnes qui se sont portées volontaires.

Aujourd'hui, nous faisons le bilan : de nombreux tronçons de voirie communale endommagés, des bâtiments communaux sinistrés, des ouvrages fragilisés dont la remise en état représentera des sommes importantes que nos budgets de fonctionnement et d'investissement devront supporter. Alors que les situations économiques et financières mondiales et nationales nous soumettent à l'élaboration de plan de rigueur budgétaire, ces besoins de « remise en état » immédiats et imprévus nous obligent à adopter des mesures encore plus rigoureuses dans nos budgets 2012. Il nous faudra alors fournir un effort, tous ensemble, comme nous avons partagé cette épreuve.

Daniel NIRONI
Maire de Barjols

Reconnaissance de la Commune de Barjols en état de catastrophe naturelle

En vertu d'un arrêté ministériel du 18/11/2011 publié au Journal Officiel n° 265 du 19/11/2011, la Commune de Barjols a été reconnue en état de catastrophe naturelle suite aux intempéries survenues du 4 au 7 novembre.